

COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE ?

Le droit de participer à l'Assemblée Générale, de s'y faire représenter ou de voter par correspondance, est subordonné à **l'enregistrement comptable** de vos actions à votre nom, deux jours ouvrés, zéro heure, heure de Paris, avant l'Assemblée, soit **le 1^{er} juin 2015**.

▪ Vous souhaitez assister à l'Assemblée

Si vos actions sont inscrites au porteur :

Vous devez contacter votre intermédiaire financier afin qu'il puisse établir **une attestation de participation** constatant l'enregistrement comptable de vos titres.

Cette attestation devra :

- ⇒ soit nous être adressée, **avec le formulaire de participation rempli, daté et signé**, par courrier à Burelle SA, Services Actionnaires, 1, allée Pierre Burelle 92593 Levallois cedex ;
- ⇒ soit nous être remise le jour de l'Assemblée.

Si vos actions sont inscrites au nominatif :

Il vous suffit d'être inscrit en compte nominatif dans le registre des actionnaires de Burelle SA 2 jours ouvrés, zéro heure, heure de Paris, avant l'Assemblée soit **le 1^{er} juin 2014**, et de nous retourner **le formulaire de participation rempli, daté et signé**, par courrier adressé à Burelle SA, Services Actionnaires, 1, allée Pierre Burelle 92 593 Levallois cedex.

Le formulaire de participation est disponible sur le site internet de Burelle SA www.burelle.fr sous l'onglet «Espace Actionnaires - Assemblée Générale».

▪ Vous n'assisterez pas à l'Assemblée

Vous pouvez participer aux votes en remplissant **le formulaire de participation disponible sur le site internet de Burelle SA www.burelle.fr** sous l'onglet «Espace Actionnaires - Assemblée Générale».

Si vos actions sont inscrites au porteur :

Remplissez, datez et signez **le formulaire de participation** et adressez-le à votre intermédiaire financier. Celui-ci enverra **une attestation de participation**, accompagnée de votre **formulaire de participation rempli, daté et signé**, à Burelle SA, Services Actionnaires, 1, allée Pierre Burelle 92593 Levallois cedex par courrier.

Si vos actions sont inscrites au nominatif :

Remplissez, datez et signez le formulaire de participation et envoyez-le par courrier à Burelle SA, Services Actionnaires, 1, allée Pierre Burelle 92593 Levallois cedex.